

Motion déposée par les représentants des enseignants, des parents d'élèves et des élèves au Conseil d'Administration.

La communauté éducative du lycée Léonard de Vinci a découvert avec stupéfaction le montant de la Dotation Globale pour la rentrée 2021. En effet, cette dernière s'élève à 822 heures, soit une baisse de 39 heures par rapport à la prévision 2020 et de 46,6 heures par rapport au constat de rentrée 2020. Les services de la direction académique justifient cette forte chute par une prévision d'effectifs en classe de seconde de 245 élèves. Cet effectif ne nécessiterait que 7 classes de seconde au lieu de 8, actuellement. Ce choix ne nous paraît pas en cohérence avec la situation locale pour les raisons exposées ci-après.

Tout d'abord, selon les remontées des collèges rattachés au lycée, les élèves de 3^e sont actuellement au nombre de 342 élèves, ce qui pourrait expliquer les prévisions de la Direction Académique de 245 élèves en seconde avec un taux de passage vers la seconde générale et technologique de 71,6%. Cependant, les effectifs de 4^e indiquent une remontée des effectifs à 370 élèves, ce qui représenterait, en appliquant le même taux de passage, 265 élèves de seconde à la rentrée 2022. Il serait donc nécessaire de procéder à l'ouverture d'une 8^e classe de seconde à peine un an après la suppression que la Direction Académique souhaite mettre en œuvre, cette année.

De plus, dans les villes de Louvres et Puiseux, principal secteur de recrutement du lycée, 912 livraisons de logements sont prévues entre 2020 et 2022 (www.ecoquartier-louvres-puiseux.fr/ecoquartier). A ces livraisons de logement prévues à court terme, s'ajoutent, dans les années à venir, trois phases de livraison supplémentaires dans le programme de construction de l'écoquartier de Louvres Puiseux (www.ecoquartier-louvres-puiseux.fr/wpcontent/uploads/2017/07/LPEQ_CR_RP_180619_V-FINALE.pdf). En sus, d'autres constructions sont aussi en cours dans les communes de Villeron (population multipliée par 2), de Vémars (1/3 de population en plus) et de Saint-Witz. Ces nombreuses constructions ainsi prévues à court et moyen terme entraîneront nécessairement une augmentation des effectifs à la fois dans les collèges du secteur mais aussi au lycée Léonard de Vinci. L'arrivée de quelques élèves supplémentaires en classe de seconde paraît donc probable à la rentrée 2021. Selon les prévisions d'effectifs de la direction académique en classe de seconde (245 élèves), l'ouverture d'une 8^e classe de seconde ne tenant qu'à un élève, le maintien d'une 8^e classe de seconde paraît plus que nécessaire.

Pour finir, le contexte sanitaire des deux dernières années scolaires a entraîné des ruptures de scolarité pour tous les élèves et a accru les besoins des élèves, en terme de rémédiation. La suppression des moyens horaires nécessaire à une 8^e classe de seconde limiterait les possibilités de mise en place de dispositifs de rémédiation et de groupes à effectifs réduits, indispensables face à un public de plus en plus fragile scolairement et socialement. Cette suppression conduirait aussi, en s'appuyant sur vos prévisions d'effectifs en seconde, à des classes de ce niveau à 35 élèves rendant impossible toute forme de distanciation sociale si l'épidémie de COVID se poursuivait.

En raison des éléments évoqués ci-dessus, les représentants au Conseil d'Administration des enseignants, des parents d'élèves et des élèves réclament donc le maintien de la Dotation Globale à un montant suffisant pour maintenir une 8^e classe de seconde, à savoir 868,6 heures, montant de la Dotation Globale au constat de rentrée 2020.

Nous sollicitons, par ailleurs, une audience auprès de la direction académique pour exposer plus en détail les motivations de la demande faite dans cette motion.

Les représentants des enseignants, des parents d'élèves et des élèves au Conseil d'Administration.